

Le master "Santé Publique"

Responsables : Professeur Roland Sambuc, Professeur Marius Fieschi

intègre la spécialité

Santé Publique : "EISIS - Expertise et Ingénierie des Systèmes d'Information en Santé"

Parcours "professionnel"

Responsable : Professeur Marius Fieschi

Objectifs

Le Master "Santé Publique: Expertise et ingénierie des systèmes d'information en santé" a pour objectif d'apporter une formation approfondie à la conception de systèmes d'information, à la maîtrise des technologies utilisées dans ces systèmes, à la gestion et à l'utilisation de l'information et de la connaissance médicales à l'hôpital et dans les réseaux de soins.

La formation permet d'acquérir les compétences permettant d'exercer :

- des métiers d'encadrement et d'expertise dans le domaine des systèmes d'information dans des organisations hospitalières et sanitaires;
- des fonctions d'expertise dans les organismes de santé du secteur public : établissements sous tutelle de l'administration centrale (missions d'expertise dans les Etablissements Publics de Santé: hôpitaux, Agences Régionales d'Hospitalisation), Organismes de Protection Sociale (Caisses d'Assurance Maladie);
- des fonctions d'encadrement et d'expertise dans des sociétés industrielles et commerciales du secteur privé: sociétés de service, laboratoires pharmaceutiques, établissements sanitaires privés.

Public

Ce master fait l'objet d'une formation entièrement à distance.

Pour les étudiants étrangers francophones, il est possible d'obtenir une allocation d'étude à distance de l'[AUF](#).

Ce master est ouvert en formation initiale:

- Aux candidats ayant validé la troisième année des études de médecine, odontologie, ou pharmacie.

Il est également ouvert en formation continue :

- Aux médecins, pharmaciens, sages femmes, dentistes hospitaliers ou libéraux ;
- Aux responsables "systèmes d'information et organisation" des hôpitaux
- Aux administrateurs des hôpitaux publics et privés ;
- Aux administrateurs (ARH, DRASS, DDASS) ;
- Aux administrateurs des services départementaux de santé, médecins conseils et administrateurs des Caisses d'Assurance Maladie et des Mutuelles
- Aux infirmiers, cadres et non cadres ; les personnels paramédicaux (kinésithérapeutes, manipulateurs radio, orthophonistes)

Sont autorisés à s'inscrire en formation continue, après un exercice professionnel de deux ans, après entretien et validation d'acquis complémentaires en bases médicales :

- Les techniciens en information médicale (T.I.M.) ; les techniciens d'études cliniques (E.E.C.); les secrétaires médicales;
- les informaticiens et adjoints des cadres administratifs

Peuvent être autorisés à s'inscrire sur dossier et par dérogation les candidats titulaires d'une licence en Sciences. L'autorisation d'inscription s'accompagnera obligatoirement de l'engagement du candidat à valider certains enseignements complémentaires.

Pour les autres cas et en particulier les candidats n'étant pas en formation initiale, l'équipe pédagogique procédera à une validation des acquis et déterminera un parcours adapté à chaque candidat.

Des passerelles sont prévues pour le passage notamment venant du master sur les systèmes de santé que la faculté de médecine présente par ailleurs.

Le conseil pédagogique, constitué autour du responsable du master aura pour mission d'examiner les demandes venant d'autres masters.

Enseignement

Méthodologie: 5 unités d'enseignement (UE-MET)

[UE-MET1 : Aspects méthodologiques des bases de données](#)

[UE-MET2 : Outils méthodologiques du traitement de l'information 1 : Biostatistique, épidémiologie](#)

[UE-MET3 : Outils méthodologiques du traitement de l'information 2 : aide à la décision](#)

[UE-MET4 : Aspects éthiques, juridiques et administratifs du traitement de l'information](#)

[UE-MET5 : Evaluation des pratiques médicales, évaluation de la qualité des soins](#)

Systèmes de santé et systèmes d'information de santé 5 unités d'enseignement (UE-SIS)

[UE-SIS1 : Référentiels, classifications, nomenclatures et leurs utilisations](#)
[UE-SIS2 : Modélisation des systèmes d'information en santé: SIH, SIS](#)
[UE-SIS3 : Le dossier de santé: aspects méthodologiques, aspects techniques, informatisation](#)
[UE-SIS4 : Qualité de l'information](#)
[UE-SIS5 : Filières et réseaux de soins, télémédecine](#)

Modules optionnels

[UE-OPT 1 : Concepts et vocabulaire de la médecine](#)
[UE-OPT 2 : Gestion financière et principes généraux de comptabilité préparation d'un budget, comptabilité analytique](#)
[UE-OPT 3 : Outils méthodologiques du traitement de l'information 3: Bio-statistiques](#)
[UE-OPT 4 : Epidémiologie](#)
[UE-OPT 5 : Entrepôts de données et aide à la décision](#)
[UE-OPT 6 : Techniques de programmation pour internet](#)
[UE-OPT 7 : Réseaux numériques \(ethernet, ADSL, câble, wifi,...\) et cryptologie](#)
[UE-OPT 8 : Génie logiciel, modélisation UML](#)
[UE-OPT 9 : Référentiels, classifications, nomenclatures : application pratique](#)
[UE-OPT10 : Systèmes d'information documentaires](#)
[UE-OPT11 : Systèmes de santé place de l'hôpital dans les systèmes de santé et organisation interne de l'hôpital](#)
[UE-OPT12 : Techniques de communication](#)
[UE-OPT13 : Gestion interne des établissements et contrôle de gestion](#)
[UE-OPT14 : Méthodes statistiques appliquées à la qualité et à la gestion des risques](#)
[UE-OPT15 : Accréditation et politique qualité dans les systèmes de santé](#)
[UE-OPT16 : Introduction au droit médical et à la déontologie](#)
[UE-OPT17 : SIG - Système d'information géographique appliqué à la santé](#)

[Plaquette](#) [Fiche de préinscription](#)

[Planning général du master](#)

Tutorat

[Charte du tutorat](#)

Validation

2 sessions par an.

L'évaluation de chaque module demande de satisfaire une épreuve écrite, une épreuve orale et/ou la rédaction et la présentation d'un mémoire. Les modules de stages sont évalués par une épreuve de rédaction et de présentation du mémoire de stage.

La validation de la formation exige la validation des 10 modules constituant le tronc commun, de 5 modules optionnels et des stages.

Le redoublement sera exigé la première année si les 2/3 des modules ne sont pas validés, la deuxième année si tous les modules ne sont pas validés.

La durée maximum du cursus est de 3 ans en formation initiale, de quatre ans en formation continue.

Inscription

Professeur Marius FIESCHI
LERTIM

Faculté de Médecine - 27 Boulevard Jean Moulin
13385 Marseille Cedex 5 - Tél : 04 91 32 46 00
Email : yasmina.belhaouane@mail.ap-hm.fr

Scolarité

Bureau des LMD
Téléphone : 04 91 32 44 93 - Fax de la scolarité: 04 91 32 45 36
Email : nasrine.cousin@univmed.fr

Nota bene :

- **Pour plus de renseignements concernant les frais d'inscription contactez le Bureau des LMD et/ou consultez le [site internet de la faculté de médecine de marseille](#) (rubrique : Les inscriptions > LMD > droits d'inscription).**
- **Cet enseignement bénéficie de l'aide et du partenariat de l'AUF**

